

- Respecter l'environnement et ce qui vous entoure
- Ne semez pas vos déchets
- Respectez les biens privés

# 13

## Sentier LA PIERRE LEVÉE



: Randonneur

BALISAGE :

: 4h15

: 17 KM

**Départ : Parking Lac de la Béchée ; GPS 45°53'38.6"N 0°50'53.7"W**

Avancer entre les deux plans d'eau. Juste après, emprunter à droite un chemin empierré. Franchir la haie et la longer à gauche. Suivre le chemin qui s'incurve sur la droite. Passer devant deux hameaux et suivre à gauche la rue René Bitaud. Avancer à droite rue de l'église.

Après l'église, tourner à gauche. Repartir à droite sur la D 128.

**1** **Eglise Saint-Vivien : Sa façade élégante et soignée, son beau clocher saintongeais et sa curieuse tour d'escalier en font un édifice qui mérite de retenir l'attention.**

Au carrefour, se diriger à gauche vers Les Grands-Maisons. Continuer jusqu'au canal du Moussard. Le franchir et le longer à droite sur 1000 m environ. Retraverser le canal et s'approcher à droite du hameau de la Rivière. Tourner à gauche rue de la Rivière et monter à droite jusqu'au bout de la rue. Poursuivre par un chemin. Redescendre aussitôt, retrouver la rue de la Rivière et la suivre à droite.

Prendre la première rue à droite, (ne pas emprunter le chemin privée). Tourner deux fois à droite dans les rues et monter par un chemin herbeux. Passer devant un cimetière isolé. Déboucher sur la route d'accès au Petit Logis. La suivre à gauche. Retraverser prudemment la D 128 et gagner la Faucharderie. Se glisser à droite dans un chemin en sous-bois puis en lisière. Après deux coudes du chemin, prendre la route à droite vers le Pinier. La route s'incurve sur la gauche puis descend à droite à la chapelle et la Moulinette.

Au village de la Roche sur votre droite, au carrefour des cinq routes, choisir celle de gauche qui devient rapidement chemin, passant devant la Pierre Levée.

**2** **Le dolmen a été construit lors du Néolithique supérieur, soit entre -4000 et -3600 ans avant J.C. . Parmi les 3 qui existaient, le dolmen de la Pierre Levée est le seul encore dans sa totalité, ainsi que quelques pierres d'un deuxième. Les dolmens servaient de monuments funéraires abritant des sépultures collectives.**

Conserver cette direction sur un chemin bordé d'arbres. Monter à gauche en direction du château d'eau et passer à droite en lisière. Continuer sous un pylône et descendre à droite dans le hameau de Gaillard. Repartir à gauche vers le hameau de La Bergerie. Le traverser à droite puis à gauche. Par un chemin, parvenir à la voie verte, ancienne voie ferrée.

**3** **La Vélodyssée est une véloroute de plus de 1200 km qui traverse la Bretagne et longe l'Atlantique jusqu'à la Côte Basque.**

La suivre à droite sur 800 m. Emprunter à droite un large chemin empierré puis herbeux au bord du canal. Rejoindre à gauche le canal du Moussard et le longer à droite sur 1 km environ.

Franchir à nouveau le canal, avancer à la Peuchollerie et Grand Village. Virer à gauche sur la D 128 et retrouver le parking du départ.

Plus d'info : [charente-maritime.ffrandonnee.fr](http://charente-maritime.ffrandonnee.fr)  
Signalement problème : [sentinelles.sportsdenature.fr](mailto:sentinelles.sportsdenature.fr)

